

CORONAVIRUS – ECOLE À LA MAISON, ENTENDRE RAISON

Depuis la fermeture des classes et l'enseignement à la maison, les enseignant·es ont fait preuve d'un professionnalisme confirmé et se sont investi·es sans compter pour faire vivre cette école à distance à laquelle personne n'était préparé. Malgré cet engagement conséquent, de nombreux problèmes freinent une bonne application de cet enseignement à la maison. Le Syndicat des enseignants romands (SER) appelle donc les autorités à une plus grande concertation et à une meilleure coordination afin de mettre en place un dispositif applicable par toutes les familles, respectant l'égalité des chances et la gratuité de l'école publique.

Comme annoncé, le SER suit attentivement les applications des mesures dans les cantons. Si les premiers retours du terrain concernant la mise en place de l'école à la maison en raison de la fermeture des établissements scolaires sont positifs et montrent l'engagement conséquent des enseignant·es qui ont su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'une créativité à souligner, de nombreux problèmes ont été rencontrés et soulevés, par exemple :

- Les serveurs et sites à disposition sont souvent surchargés et ne permettent pas un suivi correct des activités scolaires.
- La gestion par les familles du travail scolaire et du temps à y consacrer n'est pas évident, et ce d'autant plus que beaucoup de parents effectuent du télétravail.
- De nombreux enfants ont une présence devant l'écran supérieure aux normes conseillées en raison du cumul des activités scolaires et de loisirs.
- La mise en application dans les familles pose problème : manque de matériel lié à l'informatique (postes de travail, imprimante, papier, ...), mauvaise connexion internet, manque d'espace dans le logement pour un travail au calme, ...
- Une bonne partie des coûts induits par cet enseignement à la maison est supportée par les familles et les enseignant·es.
- L'incertitude liée aux évaluations et aux conditions de passage à l'année subséquente perturbe la qualité de cet enseignement.
- Les diverses et nombreuses communications officielles arrivant parfois tard dans la journée ou la semaine ont souvent provoqué des tensions.

Pour le SER, la période allant jusqu'aux vacances de Pâques est à considérer comme une phase de transition. Pour la suite et si la situation venait à perdurer, le SER demande que les autorités cantonales coordonnent, d'entente et en collaboration avec les associations professionnelles, la mise en application de cet enseignement à distance en :

- définissant un cadre horaire journalier et/ou hebdomadaire adapté aux âges des élèves et tenant compte d'une différence évidente entre exigences scolaires demandées à l'école et celles attendues pour un travail à la maison ;
Le nombre d'heures d'activité doit être restreint afin de permettre aux familles de concilier à la maison les activités professionnelles, le suivi du travail scolaire effectué et la vie familiale.
- tenant compte de la créativité et du professionnalisme des enseignant·es pour proposer des activités de consolidations et de révisions ;

- ouvrant toutes les plates-formes d'échanges existantes dans les cantons pour les rendre accessibles à toutes les enseignant·es romand·es. Ces plates-formes seront alimentées par les enseignant·es et le personnel pédagogique des différents services, et dans lesquelles il·elles pourront aller puiser si le besoin s'en fait sentir chez eux·elles ;
- informant les parents au sujet des normes conseillées concernant le temps de présence devant les écrans et en les invitant à les gérer au mieux en priorisant les activités scolaires ;
- établissant des règles claires prenant en compte les conditions de cette période particulière concernant l'évaluation, les examens et les transitions.

En ces temps particuliers, l'économie, mais aussi les familles doivent être aidées et soutenues. Un suivi de l'enseignement correct et réalisable pour tous les enfants et par toutes les familles doit être proposé. Le SER et ses affilié·es continueront d'œuvrer de manière solidaire pour que tous les enfants puissent bénéficier d'un enseignement de qualité, malgré la situation.

Contacts :

Samuel Rohrbach, président : president@le-ser.ch ; 079 251 22 42

Olivier Solioz, vice-président : presidence@spval.ch ; 079 286 67 90